

VILLE DU NEUBOURG (EURE)

Le 17 janvier 2014 : Convocation du Conseil Municipal adressée individuellement à chaque conseiller pour la réunion qui aura lieu le 27 janvier 2014.

ORDRE DU JOUR

1. COMMISSION ENSEIGNEMENT- VIE ASSOCIATIVE- SPORTS- CULTURE

Compte rendu de réunion :

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

- Bilan 2013 de la fréquentation du cinéma Le Viking
- Bilan So Gospel
- Suivi des manifestations à venir : Rallye "La nuit des lions", Conférence "Le métier de nègre dans l'édition ...", Spectacle B. Mabilie, Avant Première avec Dany Boon, Festival du Dessin Animé
- Proposition de comédie musicale

ENSEIGNEMENT ET SPORT

- Compte-rendu CA du collège du 02/12
- Actualités sportives

QUESTIONS DIVERSES

2. COMMISSION VOIRIE - AMENAGEMENT URBAIN

Compte rendu de réunion :

- Assainissement rue des Bruyères

ATTRIBUTION DU MARCHE D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

3. COMMISSION TRAVAUX - CADRE DE VIE

Compte rendu de réunion :

- Mur gendarmerie,
- Rue du Haut Phare : aménagement espaces verts.

4. COMMISSION URBANISME – AFFAIRES ECONOMIQUES

Compte rendu de réunion.

5. COMMISSION COMMUNICATION - ANIMATIONS

Compte rendu de réunion :

- Bilan du spectacle de Noël
- Animations à venir :
 - . Journée de la femme
 - . Chasse aux œufs

6. CCAS

Informations

7. AFFAIRES DIVERSES

- Débat d'Orientation Budgétaire
- Inscription des crédits budgétaires pour l'achat du terrain Point P sur le Budget Prévisionnel 2014
- Acquisition de matériel d'athlétisme pour le stade Marcel Guillot
- Déclassement du logement d'instituteur de l'école Dupont de l'Eure
- Agrément pour la vente par Eure Habitat au groupe Morin d'un terrain situé sur la ZAC de la Gare

- Recrutement et rémunération d'un stagiaire pour l'inventaire du musée d'anatomie (travail de tri, inventaire, conservation et archivage de planches en papier et en toile), et diverses missions culturelles (durée 3 mois)

ETAIENT PRESENTS : M.CHEUX, Mmes VAUQUELIN, LEROY, M.BRONNAZ, Mme DUPONT, M.DURAND, maire adjoints, Mmes LOPEZ, VITTECOQ, COUDRAY, LE MERRER, MM.PENET, BARBIER, Mmes TRICHARD, OZERAI, M.VANDERMEERSCH, Mmes LECRAS, BERNARD, MM.MAUGY, BERTIN, ONFRAY, Mme LEVEQUE.

ABSENTS EXCUSES:

M.BIDAULT qui a donné pouvoir à M. BRONNAZ,
M.VILAIN qui a donné pouvoir à M.MAUGY,
M.DAVOUST qui a donné pouvoir à Mme VITTECOQ,
Mme CHEVALIER, MM.BAARS, CHERRIER.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes LE MERRER, COUDRAY

COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE :

Madame Lecras demande à ce que soit modifiée la retranscription des propos entre Monsieur Cheux et Monsieur Maugy dans le paragraphe des Questions diverses.

Considérant que la teneur des propos relevant plus du dialogue qu'à une question de fond, que la version d'une conseillère n'ayant pas plus de valeur que celle d'un autre, il est proposé de retranscrire un extrait du Courrier de l'Eure témoin normalement impartial de la séance. Extrait : « je ne suis pas violent, a répondu l'adjoint aux finances, à qui Benjamin Maugy demandait de modérer ses propos. Je suis ferme. Si vous n'acceptez pas la critique, c'est votre problème mais je n'ai pas l'intention d'arrêter. Vous avez un devoir d'inventaire à faire. Attaquez moi en justice, si vous jugez que c'est de la diffamation. »

COMMISSION ENSEIGNEMENT-VIE ASSOCIATIVE-SPORT-CULTURE

Rapport de Madame LE MERRER

Réunion du 06 janvier 2014

Etaient présents : Mmes BERNARD, LEVEQUE, LOPEZ, VAUQUELIN, I. COUDRAY, M. F. BRONNAZ,

Excusés : MN CHEVALIER, M. BAARS, BIDAULT, DAVOUST et DURAND. Melle DOUBET.

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

→ **Bilan 2013 de la fréquentation du cinéma Le Viking**

- Diminution de la fréquentation du cinéma de 5.8%, ce qui correspond à la baisse au niveau national.

- 31 spectateurs en moyenne par séance.
- Plus de 900 séances de cinéma par an
- Plus de 150 films projetés en 2013
- 28 sorties nationales
- 28 comités d'entreprises.

→ **Réunion de travail le 27/12** avec S. Foulogne et D. Chevallier pour constater l'avancement de différents sujets évoqués lors de la réunion du 16/04/2013 : achat de la mémoire supplémentaire, de rehausseurs, réflexion sur le paiement carte bleue. La fiche technique est bien avancée.

Ont été abordés des sujets nouveaux :

- Proposition de M. Champin responsable de la société omni ciné de commercialiser, créer et diffuser un mur numérique publicitaire à produire au cinéma du Neubourg. La commission propose de solliciter d'autres sociétés afin de comparer les prestations.
- Pass presse : il s'agit d'entrées de cinéma offertes à la presse gratuitement. La commission soumet à Monsieur Foulogne l'idée d'étendre le Pass Presse au Paris Normandie.
- Situation de D. Chevallier : Il est recruté par l'association et constat est fait de la nécessité d'être capable de le remplacer ou de l'aider à certains moments. Il est proposé de former un employé municipal.

→ **Concert So Gospel** : on a totalisé 162 participants à cette soirée du 13 décembre. Cela s'est globalement bien passé. Nous avons dû justifier le fait que nous n'avions pas à payer les droits de la SACEM.

→ **Rallye La nuit des Lions**

Il partira du Neubourg le samedi 11 janvier 2014. Les contrôles techniques auront lieu sur la place du Vieux Château pour la soixantaine de voitures et dans le parc du Vieux Château pour les pilotes.

Nous avons envoyé un courrier aux restaurants et bars pour prévenir de la tenue de cette manifestation. Un arrêté sera pris pour interdire le stationnement sur les deux places et la circulation sur une partie de la rue.

→ **Conférence « Le métier de Nègre dans l'édition : les confidences interdites »** : elle aura lieu le vendredi 17 janvier au Viking.

→ **Spectacle B. Mabilles du samedi 25 janvier**

Le spectacle a été complet le lundi 23 décembre.

→ **Avant Première de Supercondriaque avec Dany Boon et Alice Pol, le jeudi 30 janvier**

Arrivée de D. Boon et son équipe à 20h00. Nous proposerons l'entrée à partir de 19 h 00. Prévente le vendredi 24 janvier à partir de 18h30.

→ **Projection d'un film documentaire « Même pas mal »** le jeudi 06 février 2014 et débat. Projection organisée par CapSeine.

Madame VAUQUELIN apporte deux précisions : le film entre dans la programmation du cinéma et la séance est avancée au lundi 3 février.

→ **FDA** : le contexte est totalement différent de l'an dernier. Il y a beaucoup de sorties qui rendent difficile la programmation.

→ **Quatuor Varèse** : aura lieu le 14 février à 20h30 au Viking.

→ **Fête de la peinture du 1^{er} juin 2014**. La ville du Neubourg y participera.

→ **Proposition d'une comédie musicale** « Les hommes de Piaf » sur la vie d'Edith Piaf. Déjà jouée en novembre à Bernay (reprogrammée le 23/02/2014) et en décembre à Boissy Lamberville. Nous avons rencontré le 27/12, M. Kaney Duverger, chorégraphe et chargé de production. Cette comédie célèbre les amours et la vie de la chanteuse française. Prestation de 4 000 €. Proposition qui pourra figurer lors de la saison 2014-2015.

→ **Proposition d'un spectacle de Guy Montagné** qui pourra aussi figurer à la programmation 2014-2015.

→ **Musée de l'écorché d'anatomie**

La ville du Neubourg vient d'aménager la salle du 2^{ème} étage du Musée de l'Ecorché d'Anatomie. Elle va permettre d'archiver des planches et différentes pièces du Dr Auzoux.

Concernant les planches en papier, nous avons 120 planches différentes faites par Montaudon (beaucoup concernent les végétaux et leurs maladies), avec à chaque fois une cinquantaine d'exemplaires, soit environ 6 000 planches. Nous avons également des centaines de planches en toile d'une autre provenance et d'un autre auteur. Il serait opportun de trier ces planches (certaines sont très dégradées), les inventorier, les scanner et les archiver. Ce travail pourrait être réalisé par un stagiaire.

→ A noter que **l'exposition de l'artiste Weinberger** prévue en janvier au lycée est annulée.

ENSEIGNEMENT ET SPORT

→ **CA du collège Pierre Corneille du 02 décembre 2013**

Présentation du budget 2014, présentation de la liste des contrats, présentation des différentes sorties scolaires de l'année. Le financement du 2^{ème} cartable allégé n'existe plus.

→ **Réforme des rythmes scolaires**

- Pétition des parents d'élèves de l'école Dolto remise au maire, signée par 117 parents.
- La motion votée au conseil municipal du 16 décembre dernier a également été présentée au conseil communautaire de la CdC du Pays du Neubourg, le 19 décembre. Elle a été adoptée avec 61 voix Pour et 3 abstentions

→ **Actualités sportives**

- **AG du club de pétanque du 13 décembre 2013**

Besoin de la construction d'un boulodrome semi-fermé.

Prochaine commission le **lundi 03 février 2014 à 18h30**

COMMISSIONS AMENAGEMENT URBAIN – ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX - CADRE DE VIE

Rapport de Madame DUPONT

Les deux commissions se sont réunies ensemble le 14 Janvier 2014

Etaient présents : Mesdames LEROY et DUPONT
Messieurs BRONNAZ, BIDAULT, BARBIER, VANDERMEERSCH,
MAUGY, VILAIN
Et Monsieur BLOMME Directeur des Services techniques
Etaient excusés : Madame CHEVALIER et Monsieur CHEUX

COMMISSION TRAVAUX-CADRE DE VIE

→ **Mur de la gendarmerie**

Il s'agit de clore l'arrière de la gendarmerie qui donne sur le parking de la mairie dont l'entrée se fait rue de Verdun.

Plusieurs solutions avaient déjà été envisagées, dont la continuité du mur en bauge existant, avec un coût conséquent et des problèmes de raccordement en angle.

Il est donc proposé d'édifier un mur plein, les gendarmes souhaitant une enceinte fermée, vis-à-vis de la rue de Verdun (actuellement, de cette rue l'on peut voir tout de qui se passe à la gendarmerie).

Il est donc proposé de faire un mur plat en agglos, d'une hauteur de 2 mètres avec un chaperon et muni d'un portail plein, à ouverture manuelle, pour une sortie éventuelle sur la rue de Verdun.

L'enduit du mur et la peinture du portail étant choisis dans les teintes « terre », afin d'assurer l'harmonie de l'ensemble.

Coût des travaux estimé à 15.000 euros ttc dont 11.800 euros de maçonnerie, d'où mise en concurrence et réalisation prévue en Avril ou Mai.

→ **Rue du Haut Phare : aménagement espaces verts**

Depuis longtemps, les riverains demandent à la ville de reprendre la tonte des espaces verts. Dans ce cas, celle-ci ne pourrait s'effectuer qu'en supprimant les petites surfaces de tonte qui abîment les lames.

Il est donc proposé un réaménagement des espaces verts en retraçant un mail pour supprimer ces petits morceaux de gazon non gérables et transformer ces îlots par la plantation de massifs arbustifs nécessitant des interventions moins régulières.

Un problème se pose toutefois, sur ce site, la ville n'est pas propriétaire des espaces verts ni de la voirie.

La commission décide de faire effectuer des recherches quant au propriétaire afin de pouvoir mettre en place une convention de rétrocession.

COMMISSION VOIRIE- AMENAGEMENT URBAIN

→ **Assainissement rue des Bruyères**

Démarrage des travaux au point bas ; il était prévu de se positionner sur la bande de gazon, mais la présence d'une précédente tranchée abritant les réseaux, au moins dans la partie basse de la rue, a obligé à se positionner sur la chaussée, en suivant les fourreaux d'éclairage public ; ceci entraînant un surcoût de travaux de voirie sur une longueur d'environ 180 m.

En ce qui concerne les cinq riverains de l'impasse du lotissement situé en contrebas, une proposition doit leur être faite par le maître d'œuvre qui doit leur fournir tous les éléments techniques pour la mise en place, à leur charge, de stations de refoulement.

Fin des travaux d'assainissement, en ce qui concerne le domaine public, prévu pour fin janvier, si les conditions météorologiques le permettent

→ **Questions diverses**

- Problème de ruissellement des eaux pluviales provenant de l'allée du Champ de Bataille et inondant le chemin de Pérouzette

- Problème de ruissellement des eaux pluviales au Ressault
- Cirques : mise en place d'une charte ; dès signature, renvoi avec un plan du champ de foire

Suite à l'intervention de Monsieur MAUGY rappelant que ni les espaces verts, ni la voirie du lotissement du Haut Phare n'appartiennent à la ville, Monsieur CHEUX répond que cette parcelle est en déshérence et n'a pas de statut juridique depuis la création du lotissement. Le propriétaire serait la société PHENIX ou une filiale. Il faut proposer au propriétaire de reprendre la voirie ce qui l'arrangera sûrement.

Madame LECRAS a donné à Monsieur BLOMME les renseignements qu'elle avait sur le lotissement.

Monsieur DURAND précise que l'inventaire des propriétaires actuels des maisons est terminé.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REFECTION ET TRAVAUX NEUFS SUR VOIRIE PRIVEE ET DE TROTTOIRS.

La commission d'attribution a choisi l'entreprise qui sera chargée de ces travaux d'entretien de voirie pendant un an. Le marché à bons de commande pour un montant mini de 40.000 € TTC et maxi de 250.000 € TTC est reconductible 2 fois.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le marché avec l'entreprise attributaire.

Au sujet de la plus value pour les travaux d'assainissement, Monsieur BERTIN souhaite connaître le coût. Monsieur BRONNAZ explique qu'il s'agit d'une bande d'environ 2 mètres de large sur 180 mètres. L'estimation n'est pas définitive. Il faudra passer un avenant au marché qui sera payé sur le budget assainissement.

Madame BERNARD demande le coût d'un mur en bauge. Les estimations premières donnaient un ordre de prix de 20 à 25.000 €.

Monsieur DURAND s'étonne de la hauteur du mur prévue à 2 mètres, le PLU autorisant des murs à 2,50 m. Le mur sera construit à la même hauteur que l'existant, environ 2,20 m plus le chapeau indique Monsieur BRONNAZ.

COMMISSION ECONOMIE ET URBANISME

Rapport de Mme VAUQUELIN

Compte-rendu de la Commission du 13 janvier 2014

Etaients présents : Gilles BARBIER, François BIDAULT, Arnaud CHEUX, Francis DURAND, Christel BERNARD, Isabel COUDRAY, Anita LE MERRER, Hélène LEROY, Brigitte LOPEZ, Didier ONFRAY, Nathalie TRICHARD, Isabelle VAUQUELIN, Claude VILAIN.

Absents excusés : Marie-Noëlle CHEVALIER, Benoît PENET, Francis DAVOUST.

ÉCONOMIE

→ Vente du terrain AD 130

Avis des domaines : « Après étude du marché immobilier et prise en compte des caractéristiques des biens à évaluer, la valeur vénale de cet immeuble peut être estimée à 6000€. »

→ **Vente du terrain SONEN Point P**

La signature définitive a eu lieu le 26 décembre 2013, à 14h. Une délibération est à prendre, pour son paiement, lors du prochain CM le 27 janvier 2014. Le prix de vente est de 322 920 €, valeur en TTC.

Monsieur CHEUX indique que le prix de vente de 305.000 € sera versé dès l'engagement du conseil municipal d'inscrire la somme au budget 2014. Le solde sera payé après le vote du budget conformément à l'accord pris avec POINT P. Ce terrain sera ensuite revendu à GEPPEC, pour la création d'un pôle de services, au même prix.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire, en investissement, au budget 2014, chapitre 21, la somme de 305.000 € pour l'achat du terrain Point P.

Monsieur DURAND signale que sur 11.600 m², 2600 m² reste à la commune à titre gratuit. Pour Monsieur BERTIN, la vente reste théorique. Monsieur DURAND indique que la société GEPPEC a déjà bien avancée dans son projet en ayant contacté le conseil général, la trésorerie et plusieurs professions tertiaires pour le pôle de services et qu'il ne conteste pas le prix d'achat. Pour autant, en cas de défaillance de dernière minute, le terrain étant bien situé, d'autres personnes peuvent être intéressées.

→ **Achat de la parcelle : Vitot ZD 121**

Nous avons eu un contact avec l'étude du notaire parisien chargé de la vente. Nous avons reçu ce jour, un projet de compromis de vente d'un bois au lieu dit « La Mare Auzanne » à Vitot, d'une surface de 01ha 07a 40ca. Le prix proposé est de 7 500 €.

→ **Le point sur la ZAC de la gare**

- Signature du compromis de vente réalisée avec Morin.

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, son agrément pour la vente par Eure Habitat des parcelles à la société MORIN.

Monsieur Bertin demandant si le prix de vente correspond à ce qui était prévu, Monsieur Durand confirme que le prix est bien de 80 € le m² et précise que seront construits 5 petits immeubles de 4 appartements chacun.

- Mise en ligne sur les sites "Le Bon Coin", "LogicImmo" et "Top Annonces" pour la commercialisation des parcelles libres de constructeur. Peu de contacts téléphoniques.
- Parcelle N°20 vendue et nouvelle réservation pour le lot N°32.
- Etude d'un nouveau mode de commercialisation, en passant par les agences immobilières sans mandat exclusif.
- Relance de la SECOMILE qui devait fournir la répartition des lots entre eux et la SILOGE, en vue de la signature d'une promesse.
- Aucun retour de la part de l'entreprise EDOUIN.

→ **Projet IME Les Papillons Blancs**

L'association Les Papillons Blancs de l'Eure a envoyé un courrier à Mme Le Maire, reçu le 23 décembre. Je cite « nous avons le plaisir de vous faire savoir que nos négociations avec l'ARS progressent et que l'implantation de notre IME sur la commune du Neubourg

parait désormais actée ». L'association souhaite acheter à la mairie un terrain de 6 000 m².

Les membres de la commission sont d'accord pour envoyer un courrier qui confirme la réservation du terrain au prix de 20 €/m².

URBANISME

→ **DIA**

- 02742813-0079 : parcelle AK 49, 78 bis rue de la république.
- 027 428 13 0080 : parcelle AL 28, 32 m², 11 rue Octave Bonnel.
- 027 428 13 0081 : parcelles AK 30 et 31, 294 m², 10 place Aristide Briand, vente par adjudication.
- 027 428 13 0082 : parcelle AB 10, 1331 m², 2 rue du Bois Cordieu,
- 02742814-001 : parcelles AB 150 et 151, 10 et 10 A rue du Bois Cordieu,
- DIA 27 428 14 002 : parcelle B 152, 20 A rue des Bruyères.
- DIA 27 428 14 003 : Parcelle AV 11, 67 m², 27 rue de Brionne.

→ **DP**

- 027 428 13 F 060 : modification d'une façade commerciale 32 rue de la république,
- 027 428 13 F 061 : isolation extérieure en clin blanc cassé sur façade nord et une partie de la façade est 30 bis rue du Doyen Jussiaume.
- 027 428 13 F 062 : démolition d'une véranda et reconstruction 8 route de Crosville.
- 027 428 14 F 001 : édification d'une véranda de 19,31 m² au 9 F rue de Vitot.
- 027 428 14 F 002 : réfection d'une façade commerciale au 55 – 57 rue Dupont de l'Eure.
- 027 428 14 F 003 : réfection de la façade, remplacement des menuiseries et remaniement de la toiture au 19 rue Octave Bonnel.
- 027 428 14 F 004 : Modification d'une façade commerciale au 3 rue Octave Bonnel.

→ **PC**

028 428 13 F 021 : Hôpital 25 rue du Général de Gaulle : construction d'une salle de réunion, réhabilitation de la chapelle, aménagement de jardins extérieurs : ce permis est identique au précédent mais les travaux de mise en sécurité demandés par le SDIS (3 millions d'euros) vont être commencés sous peu.

Les membres de la commission émettent un avis favorable au permis de construire de cette nouvelle tranche de l'hôpital.

Le directeur de l'hôpital nous a informés qu'un dallage identique à celui réalisé devant la Mairie sur le parking et le parvis de la chapelle aurait un surcoût de 55 000 € H.T.

Les membres de la commission émettent un avis défavorable à la prise en charge de surcoût.

→ **Point sur la ZAC du Ressault**

- Le compromis de vente pour Vol V Biomasse court jusqu'au 31/12/2015.
 - Il reste une surface de 5 000 m² à commercialiser : il est nécessaire de disposer au Rond Point, une pancarte pour la commercialisation.

→ **Point sur la zone de l'Ecalier** : pas de nouvelles de la SAFER.

→ **Prochaine commission le lundi 17 février 2014 à 18h30.**

COMMISSION COMMUNICATION & ANIMATION
Rapport de Mme DUPONT

La commission s'est réunie le 22 janvier 2014

ANIMATIONS

→ **Spectacle de Noël du jeudi 26 décembre 2013 « Le Noël des Petits Ramoneurs »**
211 personnes, dont 123 enfants étaient présents sur les deux séances ; les inscriptions en mairie ont très bien fonctionnées. En plus de ces inscriptions, une quarantaine de spectateurs se sont présentés à la salle du Viking le jour même.

A une exception près, tous étaient Neubourgeois ; compte-tenu des places restantes nous avons décidé d'ouvrir le spectacle aux personnes extérieures qui se présenteraient aux séances.

Les parents et enfants étaient ravis et nous ont remerciés d'avoir organisé cette manifestation.

→ **Journée de la femme**

Comme en 2013, ce moment de convivialité sera renouvelé. Cette année, le 8 mars tombant un samedi, cette petite réception se tiendra le vendredi 7 mars à 18H30 afin de permettre à tout le personnel féminin communal d'être présent.

→ **Chasse aux œufs**

Fixée au samedi 19 avril, de 14H à 17H pour des enfants de 4 à 12 ans, elle devrait se dérouler dans le parc du Vieux Château.

La commission réfléchit sur son organisation :

- manifestation ouverte à tous les enfants du Neubourg et des écoles du Neubourg et aux enfants du personnel communal
- inscription en mairie
- deux horaires de départ en fonction des tranches d'âges
- parallèlement, mise en place d'un atelier de décoration d'œufs : peinture, gommettes....
- fourniture de sacs en papier au logo de la ville
- partenariat avec les commerçants pour la fourniture des friandises et des lots

→ **Séance cinéma retraités**

Séance du 13 janvier avec le film « Belle et Sébastien » : 150 entrées

Pas de séance en février, compte tenu des séances scolaires et du FDA

Prochaine séance le 10 mars avec la projection du film « Supercondriaque

→ **Repas des aînés du 11 mai**

Pour l'animation de cette journée, un contrat a été signé avec la formation « Patrick PERDRIX » qui se compose de 2 musiciens (clavier, accordéon et saxophone), pour un montant de 400 euros.

COMMUNICATION

Afin de réduire les coûts, et en accord avec le service communication de la CDC :

- 34 à la Une
- le calendrier 2014 de collecte des déchets
- le marque page avec le programme du festival du Dessin Animé
- l'agenda 2014 qui remplace le guide pratique
- le calendrier 2014 au dos de la carte postale ancienne
- Vivre Ensemble N° 60

feront l'objet d'une même distribution.

Madame VAUQUELIN annonce que le programme du Festival du Dessin Animé a été bouclé aujourd'hui, non sans difficulté, ce qui s'explique par la programmation de beaucoup de sorties nationales.

Monsieur BERTIN se réjouit du spectacle donné pour les enfants à Noël. Il s'étonne d'un article dans la presse dans lequel un élu soulignait que rien n'avait été fait jusqu'à ce jour. Il rappelle qu'en 2009, une association avait présenté un spectacle pour les enfants, mais que les élus avaient voté contre l'attribution d'une subvention, ce qui avait entraîné la dissolution de l'association. Il en conclut que la Municipalité préfère faire quelque chose plutôt que d'aider une association à organiser une animation.

Pour Madame VAUQUELIN, on mêle deux sujets. La municipalité qui, jusqu'à cette année, par rapport aux communes voisines, ne faisait rien à Noël et l'association de Madame BOISSAY qui avait proposé un spectacle pour enfants.

Madame BERNARD signale que depuis quelques années, au 14 juillet, la Municipalité organise les estivales.

C.C.A.S.

Rapport de Madame LEROY

Réunion du 14 janvier 2014

Etaients présents : Mme LEROY, Vice-présidente,
Mmes BERNARD, LEVEQUE, conseillères municipales,
Mme MONNIER, représentant les associations de personnes handicapées,
Mme LECHEVALIER, représentant les associations de personnes âgées,
Mme MAILLARD, représentant les associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion,
Mmes DEGLOS, PENET représentant l'UDAF.

Assistaient également à la réunion : Mmes ROYER, DESOMBRES, assistantes sociales.

Absents excusés : Mmes CHEVALIER, VITTECOQ, M.DAVOUST, M. BAARS.

- Compte rendu de la réunion précédente : pas d'observation.
- Information sur l'attribution par le conseil général d'une somme de 200 € à un Neubourgeois.

→ Décisions prises par le CCAS au cours de cette séance :

- Aide de 500 € pour frais d'obsèques. Un courrier sera adressé aux Pompes Funèbres au sujet du montant important des prestations réalisées.
- Prise en charge d'une facture d'électricité de 161,79 €
- Prise en charge de deux factures d'eau pour un montant total de 302,27 €
- Prise en charge d'une facture d'électricité d'un montant de 122,85 €.
- Prise en charge d'un mois de loyer de 155 €.
- Prise en charge factures cantine collège (si non réglées) et facture ouverture compteur gaz pour un total de 223,17 €.

- Prise en charge des factures électricité et eau pour un montant de 246,60 €.

AFFAIRES DIVERSES

→ **Débat d'orientations budgétaires**

Monsieur CHEUX indique que le D.O.B. sera présenté plus en détail lors du prochain conseil. Ce dernier, sollicité sur des points financiers, notamment sur l'endettement de la commune, veut donner des informations budgétaires à tous.

→ **Acquisition de matériel d'athlétisme**

Cet équipement est nécessaire pour permettre au NAC d'organiser des activités de championnat. Le devis actuel n'est qu'une estimation de l'ordre de 40.000 €. Un devis plus précis sera demandé pour permettre une inscription au budget.

→ **Déclassement d'un logement d'instituteur**

Il s'agit du logement de l'école Dupont de l'Eure, loué par un instituteur qui a demandé à l'acquérir. Il est nécessaire de déclasser ce logement de fonction pour le passer dans le domaine privé de la commune avant de le céder.

Madame VAUQUELIN signale que la maison est indépendante du site de l'école.

Le conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable à ce déclassement.

→ **Recrutement d'un stagiaire pour le Musée d'Anatomie**

Monsieur DURAND explique que 6000 planches rapatriées au Musée doivent être rangées, classées, répertoriées. Ce travail très spécifique pourrait être réalisé par un stagiaire, étudiant dans le domaine du patrimoine. Au-delà d'une période de deux mois, un stagiaire doit être indemnisé sur la base de 436 € par mois. L'idéal serait que tous les objets du Musée soient inventoriés pour pouvoir obtenir le label "Musée de France".

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable sur le recrutement d'un stagiaire rémunéré sur la base de 436 € par mois.

→ **Tarif salle des fêtes**

Lors du dernier conseil municipal, les tarifs de la salle des fêtes ont été votés et la gratuité accordée une fois par an aux associations et écoles pour une manifestation « gratuite » ouverte à tous. La définition est restrictive et le mot « gratuit » est ambigu. Certaines associations peuvent demander une participation pour récolter des fonds destinés à une association caritative (ex. : le repas du téléthon).

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retirer le terme « gratuit » de la définition sur la mise à disposition gratuite des salles, une fois par an, aux associations et écoles.

→ **Convention avec la Bibliothèque Départementale de Prêt**

Madame VAUQUELIN présente la convention que la commune doit signer avec la Bibliothèque Départementale de Prêt pour permettre le prêt d'I Pads à la Médiathèque. Chaque prêt de matériel numérique nécessitera une convention.

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer la convention.

→ Monsieur DURAND informe de la création d'un Syndicat Mixte ouvert pour le numérique. Il regroupe le Conseil Général et 9 communautés de communes, dont celle du Neubourg. Ce syndicat est présidé par Monsieur RECOURS. Le principe est de mettre en place le Haut Débit (fibre optique) en 5 ans.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur MAUGY signale des arbres non élagués rue de Honfleur et, dans la ZAC, des tôles sur le mur en bauge qui ne tiennent plus. C'est du ressort d'Eure Habitat que Monsieur DURAND ne cesse de relancer.

Monsieur MAUGY demande qui a pris la décision de distribuer des paniers aux anciens, qui a décidé du contenu et qui les a payé. Madame LEROY lui répond que la Municipalité a souhaité offrir des produits locaux. La mise en contact avec des producteurs Eurois a été facilitée par l'action de la Chambre d'Agriculture. Comme chaque année, c'est le CCAS qui prend en charge l'opération. Madame BERNARD signale que cela n'a pas été discuté au conseil d'administration du CCAS. Mme Leroy répond que chaque année des colis sont distribués et lorsque l'ensemble du conseil en a été informé pour en assurer l'organisation et la distribution personne n'a formulé de remarque.

Madame BERNARD a été questionnée sur les emplacements futurs des caméras de vidéosurveillance. Mr Durand et Mr Cheux précise que ce programme municipal est initié en tenant compte des conseils de la Gendarmerie afin qu'elle apporte son aide pour définir les endroits les plus opportuns à équiper. Pour l'instant, ce sont les entrées de ville. A terme, ce réseau est amené à s'étendre d'autant que plusieurs institutions (hôpital, CDC) s'intéressent à ce projet pour des bâtiments publics.

Cinq sociétés se sont manifestées dont certaines ont du bon matériel. Il faut connaître le type de matériel à utiliser, le montant à inscrire au budget.

A la demande de Monsieur MAUGY, Monsieur CHEUX répond qu'il faudra une commission élargie pour étudier le sujet, y associer les commerçants, les artisans, l'Hôpital.

Les emplacements en entrée de ville permettront à la gendarmerie de recueillir des indices sur la sortie et l'entrée de véhicules.

Madame TRICHARD signale que le Vigicommerce est en cours avec une convention signée entre la gendarmerie et la CCI.

Madame BERNARD évoque la CFE (contribution foncière des entreprises) sur laquelle le conseil municipal pouvait intervenir au niveau de la base mini. Monsieur CHEUX indique que tant que le retour sur expérience n'est pas suffisamment abouti. Par conséquent, il convient de rester prudent. Mr Cheux rappelle l'expérience malheureuse de la CASE et la Communauté d'Agglomération d'Evreux qui en modifiant leurs bases mini l'an dernier ont du revenir en arrière face aux nombreux mécontentements des redevables représentés notamment par la CAPEB). Madame BERNARD aurait aimé en discuter.

Madame VAUQUELIN suggère, lorsque les conseillers veulent évoquer un sujet précis en commission, d'envoyer un mail aux adjoints.

Fin de séance : 22h00.